



Votre Etablissement **FRANCE SERVICES**

de

SAINT-SYMPHORIEN

Santé, famille, retraites,
recherche d'emplois :
un service personnalisé
d'accompagnement
à moins de 30 minutes
de chez vous.

**Les services
du quotidien
à côté de
chez vous.**

france-services.gouv.fr



Mairie de Saint-Symphorien

15 place de la République
33113 Saint-Symphorien

Tel : 05 56 65 01 10

Mel : saint-symphorien@france-services.gouv.fr

Horaires : Lundi à vendredi

8h30 à 12h et 13h30 à 18h (17h le vendredi)

Espace France Services : pour quelles démarches ?

Les agents de la France Services de Saint-symphorien, **Mme Carole RENELEAU** et **M. Sylvain ESCOUTELOUP**, ont suivi des formations pour vous apporter des **réponses adaptées à chaque situation individuelle**.



- une **information de premier niveau** (réponses aux questions, accompagnement des démarches administratives du quotidien comme la déclaration de revenus, la gestion du prélèvement à la source, le renouvellement des papiers d'identité, du permis de conduire et de la carte grise...);
- un **accompagnement au numérique** pour en favoriser l'apprentissage et en développer les usages (création d'une adresse e-mail, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs...);
- une **aide aux démarches en ligne** (navigation sur les sites des opérateurs, simulation d'allocations, demande de documents en ligne...);
- des **prestations de conseils** pour la résolution des cas complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires.

Espace France Services : pour quels services ?

Dans chaque « France Services », il est possible de solliciter les services d'un socle de 9 partenaires de l'État :



- La Direction générale des finances publiques
- Le ministère de l'Intérieur
- Le ministère de la Justice
- La Poste
- Pôle emploi
- Le Conservatoire national des arts et métiers
- La Caisse nationale des allocations familiales
- L'assurance retraite
- La mutualité sociale agricole (MSA).



Au-delà de ce socle de services garantis, la collectivité peut déployer des offres de services complémentaires.

De nouveaux partenariats sont prévus par l'État pour enrichir en continu l'offre de services.

L'inclusion numérique au cœur de France Services

Les France Services sont aussi des **lieux d'accompagnement des personnes éloignées du numérique.**



En fonction du niveau d'autonomie numérique et administrative de chaque usager, **l'agent France Services l'accompagne** pour naviguer sur les sites institutionnels, trouver les informations relatives à son dossier, réaliser des procédures en ligne, utiliser le service de visioconférence, etc.

L'utilisateur peut aussi être **orienté vers des formations** pour gagner en autonomie, financées grâce au **Pass numérique**, remis gratuitement au bénéficiaire.

Karine Pancaldi, Animatrice numérique, 06 08 94 26 56

Pour vous accompagner dans vos démarches administratives dématérialisées.